



No de la
résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement tenue le mercredi 12 octobre 2022, à 16 h 15.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Annie Pontbriand, directrice du centre
- Virginie Bonin-Bissonnette, représentante du personnel professionnel
- Brigitte Bourbeau, représentante du personnel enseignant
- Élyse Brodeur-Nadeau, représentante du personnel enseignant
- Lucie Dugas, représentante du personnel de soutien
- Caroline Groulx, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques
- Élise Violetti, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques
- Alexy Handfield-Dansereau, représentant des élèves

ABSENT :

- Philippe Dubois, représentant du personnel enseignant

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 16 h 16

1. MOT DE LA DIRECTRICE

Annie Pontbriand souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres d'avoir été disponibles suite au report de date de cette rencontre. L'ordre du jour est relativement chargé, mais tout devrait aller rondement.

La rentrée scolaire est maintenant terminée, mais peut-être pas tout à fait. L'équipe du CEAP est encore fragile, nous avons toujours des postes de soutien administratif à combler et nous avons de gros défis de recrutement de personnel enseignant. La liste des suppléants est plutôt mince mais tous mettent l'épaule à la roue.

2. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

2.1. LISTE DES MEMBRES

Annie Pontbriand poursuit en faisant la présentation des membres et souhaite la bienvenue à Alexy Handfield-Dansereau, représentant des élèves, qui nous permettra d'avoir le pouls des élèves.

2.2. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les représentants des groupes socio-économiques sont tous réélus par acclamation.

	<p>3. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE (Mandat d'un an)</p> <p>Annie Pontbriand explique les formalités et précise le fonctionnement de cette élection.</p> <p>Après quelques explications sur les critères de sélection pour ce poste, Élise Violetti nous informe qu'elle est toujours intéressée par ces fonctions. Après discussions, Élise Violetti est reconduite dans ses fonctions à la présidence du Conseil d'établissement du CEAP, par acclamation.</p> <p>Pour sa 3^e année à la présidence du Conseil d'établissement, Élise Violetti invite les membres à intervenir et à s'exprimer, tout en respectant les formalités et en demeurant convivial.</p> <p>4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Élise Violetti fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Élyse Brodeur-Nadeau que l'ordre du jour de l'assemblée soit adopté après avoir ajouté le point suivant à <i>autres sujets</i> :</p> <p style="padding-left: 40px;">— Modification de l'Acte d'établissement du CEAP Chambly</p> <p>La proposition est appuyée par Brigitte Bourbeau.</p> <p>CÉ-22-23-01 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
	<p>5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 21 JUIN 2022</p> <p>Tous les membres ayant déjà pris connaissance du procès-verbal de la séance précédente, IL EST PROPOSÉ par Carolyn Groulx que le procès-verbal de l'assemblée du 21 juin 2022 soit adopté tel que rédigé.</p> <p>La proposition est appuyée par Lucie Dugas</p> <p>CÉ-22-23-02 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
	<p>6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 21 JUIN 2022</p> <p>POINT 8 PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2022-2023 :</p> <p>Le 9 septembre 2022, le CEAP a reçu la confirmation qu'un montant de 237 000 \$ lui avait été alloué en lien avec la mesure 15164 – pour les cours de francisation.</p>

7. FONCTIONNEMENT DU CÉ

7.1. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Présentation et explication par Annie Pontbriand des règles de régie interne qui doivent être respectées lors de la tenue des rencontres du Conseil d'établissement.

PRÉCISION : Selon le règlement 2.4 « Les rencontres peuvent se tenir de manière virtuelle, mais cette forme de rencontre doit demeurer exceptionnelle ».

7.2. FONCTIONS ET POUVOIRS

Annie Pontbriand explique quels sont les fonctions et pouvoirs du Conseil d'établissement, en lien avec les obligations contenues dans la Loi sur l'Instruction publique.

Les pouvoirs du Conseil d'établissement sont relativement limités. Il peut adopter ou non ce qui est soumis à leur approbation, mais il ne peut pas modifier ce qui est soumis lors des rencontres.

Élise Violetti rappelle à tous les membres (anciens et nouveaux), l'importance de suivre la formation obligatoire développée par le ministre de l'Éducation qui s'adresse à tous les membres des conseils d'établissement et qui vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs. À cette fin, la secrétaire transmettra aux membres le lien pour accéder à ces capsules de formation.

7.3. FORMULAIRE DE DÉNONCIATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT

Le formulaire est retransmis aux membres. Ceux-ci doivent le compléter et le retourner rapidement à la secrétaire de Centre. Elle en fera le suivi.

8. DÉMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PEVR ET PROJET ÉDUCATIF DU CEAP

Annie Pontbriand présente et explique les différentes étapes de l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSSP.

Les membres du CÉ qui ne sont pas à l'emploi du CEAP seront consultés via un groupe de discussion virtuelle qui se tiendra en soirée, le mercredi 9 novembre 2022. Élise Violette s'est portée volontaire pour y participer.

Différentes consultations qui impliqueront tous les corps d'emplois serviront à établir les enjeux prioritaires pour le nouveau PEVR qui sera déposé en juin 2023.

À noter qu'une démarche de renouvellement du projet éducatif du CEAP s'amorcera dans les prochaines semaines. Différentes consultations seront faites. Il appartient au Conseil d'établissement d'adopter le projet éducatif.

9. ORGANISATION SCOLAIRE 2022-2023

9.1. Clientèle scolaire

Annie Pontbriand présente et apporte des précisions sur la composition des groupes et l'organisation scolaire. Le CEAP a une fréquentation similaire à celle de l'an dernier –

sinon, un peu plus élevée. Avec l'arrivée de nombreux Ukrainiens, les élèves en francisation sont en forte augmentation. Malgré que la demande soit en croissance, comme nous sommes limités en espace et en personnel enseignant, nous ne pouvons pas augmenter notre offre.

9.2. Équipe de gestion

Annie Pontbriand poursuit avec les mouvements de personnel au sein de l'équipe de direction du CEAP :

- Saint-Bruno : Marc-André Blais, directeur adjoint
- McMasterville : Farid Amellal, directeur adjoint
- Centre d'Intégration La Traversée : Marie-Élaine Vinet, directrice adjointe
- Varennes : Alexandre Bélisle demeure en fonction au poste de directeur adjoint
- NOUVEAU MANDAT : Nathalie Bélanger est maintenant gestionnaire administrative au développement organisationnel. Elle s'occupera de l'organisation scolaire et elle fera les suivis sur les mesures financières ministérielles disponibles, nouvelles où déjà existantes.

10. COMMUNICATION AUX PARENTS DES ÉLÈVES MINEURS

Annie Pontbriand explique aux membres du CÉ qu'une communication écrite aux parents d'élèves mineurs sera envoyée dans les prochaines semaines.

11. CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ANNÉE 2022-2023

Après quelques échanges, le calendrier des prochaines rencontres est établi comme suit :

- Mardi 22 novembre, 17 heures, en présence
- Lundi 6 février, 16 h 15, virtuelle
- Lundi 27 mars, 16 h 15, virtuelle
- Lundi 8 mai, 16 h 15, virtuelle
- Lundi 19 juin, 17 heures, en présence

La secrétaire de centre enverra des invitations à tous les membres afin d'inscrire ces dates à leur agenda et ces dates de rencontre seront aussi publiées sur le site WEB du CEAP.

12. AUTRES SUJETS

12.1. Modification de l'Acte d'établissement | Chambly

Annie Pontbriand explique aux membres qu'avec le nouveau point de services qui s'est ouvert au 900 boul. de Périgny à Chambly, l'acte d'établissement du CEAP doit être modifié afin de tenir compte de ces nouvelles installations.

<p>CE-22-23-03</p>	<p>Après une période de questions et réponses,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Carolyn Groulx que l'acte d'établissement du CEAP soit modifié afin d'ajouter le 900 boul. de Périgny à Chambly comme lieu d'enseignement du CEAP.</p> <p>La proposition est appuyée par Lucie Dugas.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>13. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Alexy Handfield-Dansereau demande des précisions sur la consultation en lien avec le PEVR.</p> <p>Annie Pontbriand lui explique que lors de cette consultation, les élèves peuvent exprimer leurs inquiétudes, leurs questionnements, leurs préoccupations concernant leur vie d'étudiants.</p> <p>14. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</p> <p>La prochaine rencontre aura lieu EN PRÉSENTIEL le mardi 22 novembre 2022 à 17 heures, au point de services de Saint-Bruno (1430 rue de Montarville).</p> <p>15. LEVÉE DE LA RENCONTRE</p> <p>Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités,</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Brigitte Bourbeau que la séance soit levée à 17 h 15.</p> <p>La proposition est appuyée par Lucie Dugas</p>
<p>CÉ-22-23-04</p>	<p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____</p> <p>Élise Violetti, présidente</p> <p>_____</p> <p>Annie Pontbriand, directrice</p>